

# DRONES SUR L'ETABLISSEMENT, BONNE PECHE DES AGENTS !

Le 26/08/2026

Cette nuit, l'établissement a une nouvelle fois été la cible de livraisons par drones.

Vers 3 h 00 du matin, les agents de la PEP signalent **l'intrusion d'un drone sur le domaine**. Immédiatement, les agents se mettent en alerte et constatent que le drone effectue une livraison sur le bâtiment MAH2. **De nombreux « yoyos » partent alors dans toutes les directions afin de dispatcher au plus vite les objets illicites.**

Vers 3 h 40, **un autre passage de drone est signalé, toujours à destination de la MAH2 et de la même cellule**. Le gradé décide de se rendre sur place avec les agents et prend les détenues en flagrant délit.

**BILAN DE L'OPERATION :**  
**5 téléphones, dont 1 iPhone 13 ;**  
**2 câbles de charge ;**  
**Des kits oreillettes ;**  
**50,8 grammes de cannabis.**

**Ces nouvelles saisies démontrent une nouvelle fois l'impossibilité de notre établissement à lutter efficacement contre les livraisons par drones.**

Cette fois-ci, les colis étaient conditionnés de telle sorte qu'ils puissent passer à travers le caillebotis de la cellule.

**POURTANT, LE PROBLÈME EST CONNU ET DÉNONCÉ DEPUIS DES ANNÉES,  
MAIS POUR AUTANT, LE SYSTÈME RESTE TOUJOURS DÉFAILLANT !!!**

Une nouvelle fois, **l'UFAP UNSa Justice** revendique la mise en place de volières au sein des établissements pénitentiaires, **seul moyen de lutter efficacement contre ce fléau**, puisque la technologie ne permet plus, à elle seule, d'y faire face.

**L'UFAP UNSa Justice** tient à féliciter le gradé et les agents pour leur réactivité et leur professionnalisme et souhaite que des gratifications leur soient accordées pour cette découverte.

**FACE À L'IMMOBILISME DE L'ADMINISTRATION SUR CE SUJET,  
LES PERSONNELS DÉCIDENT D'AGIR !!!**

Pour le Bureau local

